EN BREF

La Bourgogne veut développer l'apprentissage dans le supérieur pour retenir ses étudiants

Sur 12.000 apprentis, la Bourgogne n'en compte que 3 % dans des formations postbac. La région bourguignonne soutient le nouveau CFA du supérieur « sans murs » pour développer cette offre localement à destination de ses étudiants alors qu'ils sont tentés par des formations à Paris ou à Lyon. Avec pour objectif de former 900 apprentis d'ici à trois ans, soit un doublement des effectifs actuels d'étudiants en apprentissage.

Créé en 2008, le CFA du supérieur, structuré sous forme d'association de gestion, a été inauguré le 23 novembre 2009. Il regroupe les sections d'apprentissage déjà existantes de l'ESC Dijon, de l'École de gestion et de commerce de Chalon-sur-Saône et Nevers (EGC) et deux nouvelles sections créées par l'école supérieure d'ingénieurs informatique de Nevers (CS2I), et par l'université de Bourgogne. Pour cette dernière, il s'agit de deux masters professionnels de gestion, du diplôme de comptabilité et de gestion de l'IAE et de deux diplômes de l'IUT : une année spéciale informatique et un DUT techniques de commercialisation.

Les formations plus techniques, comme celles d'écoles d'ingénieurs, n'ont pas vocation à rejoindre la structure. À cette offre existante se sont ajoutés, depuis la rentrée 2009, de nouveaux diplômes proposés en apprentissage : trois nouveaux masters (marketing, finance et management touristique) de l'IAE et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). Dans cet esprit, un groupe de travail réfléchit à d'autres formations et à l'harmonisation de l'offre territoriale.

Des intérêts partagés entre région et formations

En devenant des unités du CFA, chacun y trouve son compte. L'ESC, qui possédait déjà une section apprentissage, bénéficiera désormais des subventions de la région. Le CS2I, les IUT et les masters universitaires peuvent proposer aux étudiants la solution de l'alternance.
Pour le conseil régional, le CFA devient l'unique interlocuteur et représentant des formations en apprentissage du supérieur. Un pendant au CFA des formations secondaires de l'Éducation nationale, qui existe depuis plus de dix ans.

Une gestion mutualisée très partiellement

Si la réflexion sur l'offre de formations est menée de manière conjointe, chaque établissement membre du CFA reste « pour l'instant » autonome dans ses actions de communication et de collecte de la taxe professionnelle.
Les différents postes du conseil d'administration de l'association de gestion, une structure légère, seront tenus à tour de rôle, chaque année, par les représentants de l'université, de la CRCI ou du Sufcob, service de formation continue de l'université. La région, pour sa part, tient les cordons de la bourse.

Un budget en suspens
En 2008, la région Bourgogne a consacré un budget de 59 millions d'euros à l'apprentissage, secondaire et supérieur compris. Un budget renouvelé pour l'année 2009. Le CFA du supérieur comptait aussi pour les années suivantes sur une subvention du Fonds social européen. Celle-ci ne semble pas cadrer avec les critères d'attribution de l'Union européenne. En cas de réponse négative, la région s'est engagée à prendre en charge la totalité du budget prévisionnel de 5,6 millions d'euros du CFA « sans murs ». À l'occasion de sa création, en juillet 2008, la région avait versé 105.000 € pour assurer les charges du premier semestre (fonctionnement et salaires des apprentis).

Philippine Amal

01.12.09